

COMMUNE DE WAVRECHAIN SOUS FAULX

Compte-rendu de la réunion du Dimanche 02 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le Dimanche 02 décembre à 11h45, le Conseil Municipal de la Commune de Wavrechain sous Faulx s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LEPRETRE André, Maire à la suite de la convocation qui lui avait été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie selon la Loi.

Présents : LEPRETRE André, MARECHAL Laurent, BEROGE David, AUFEVRE Vincent, BEAUVOIS Nathalie, BOULET Christian, BRILLON Daniel,

Absents excusés : HECQUET Guy, HORAIN Stéphanie.

Absente : MOMPACH Carole.

Secrétaire de séance : MARECHAL Laurent

➤ Ordre du jour :

↳ Soutien aux habitants de la Commune

↳ Projet d'attribution d'une subvention communale à l'école primaire Henri Matisse

↳ Questions diverses

Affaires débattues n'ayant pas fait l'objet de délibérations :

➤ Lecture du compte-rendu de réunion du 12 novembre 2018 qui a été approuvé dans son intégralité.

Monsieur le maire demande au conseil l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Renouvellement de l'emploi non permanent en tant qu'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Accepté à l'unanimité.

Affaires débattues ayant fait l'objet de délibérations :

- **Soutien aux habitants de la commune (2018/041)**

Vu le contexte social actuel, face à la hausse régulière des taxes, à une forte augmentation du coût du carburant, à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le conseil municipal, sur proposition de son président et au vu de la sérénité financière du budget primitif de la Commune, décide à l'unanimité des membres présents d'apporter un petit bonus à titre exceptionnel aux habitants à l'occasion des fêtes de fin d'année en octroyant une carte cadeau à chaque habitation de la commune sans tenir compte des critères suivants : fiscaux, sociaux et composition de la famille.

Une liste exhaustive reprenant chaque propriétaire ou locataire habitant Wavrechain sous Faulx sera établie par la commune, lesquels bénéficieront d'une carte cadeau d'une valeur de 75€ TTC utilisable chez Carrefour Market, et qui sera remise en mairie contre émargement.

☞ **Adoptée à l'unanimité**

- Délibération modificative n°2 – Budget commune 2018 – Reprise des crédits de la section d'investissement au profit de la section de fonctionnement (2018/042)

Suite à la décision prise par le Conseil municipal par délibération n°2018/041, d'octroyer une carte cadeau d'une valeur de 75€ TTC à chaque habitation de la commune à l'occasion es de fin d'année, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération modificative permettant d'inscrire les crédits au niveau du Chapitre des charges exceptionnelles.

☞ **Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil décide à l'unanimité le virement des crédits nécessaires.**

- Renouvellement de l'emploi non permanent en tant qu'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (2018/043)

Monsieur le maire rappelle la délibération n°2018/029 du 20/09/18 laquelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 3 mois (du 01/10/2018 au 31/12/18). Or, au vu de cette délibération il n'est pas possible de renouveler l'engagement de la commune avec l'agent sur la base de cette décision à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il est nécessaire de délibérer de nouveau et prendre un contrat à durée déterminée pour la durée du recrutement souhaitée soit 6 mois du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

☞ **Adoptée à l'unanimité.**